



Retard de livraison d'une cuisine (3 mois)

Par **Emeline09**, le **26/05/2011** à **22:25**

Bonjour,

j'ai passé une commande chez un cuisiniste le 26/09/10 au salon des expos me donnant un délai de livraison pour la 2ème quinzaine de février, il devait venir pour faire des métrages avant cette date mais je ne l'ai pas vu et il ne m'a même pas contacté. Je l'ai contacté à plusieurs reprises mais sans résultats.

Cette personne est enfin venue me voir fin février pour faire les métrages et m'a annoncé que la cuisine allait être commandée la semaine d'après que donc je n'aurais ma cuisine que mi mars.

Nous sommes le 26/05/11 et je n'ai absolument aucune nouvelle de cette personne.

Je voudrais savoir si je peux annuler ma cde et surtout récupérer l'argent que je lui ai laissé en acompte????

Merci de votre aide

Cordialement

Par **mimi493**, le **26/05/2011** à **23:56**

Que dit votre bon de commande concernant la date de livraison ?

Par **Emeline09**, le **27/05/2011** à **07:06**

le bon de cde dit " délai de mise à disposition 1ère quinzaine du mois de février 2011"